

LA BIO EN
CHARENTE

Un mode de production
en développement



• MAB 16 •
Les Acteurs BIO de Charente



260
TRANSFORMATEURS



466
PRODUCTEURS
+ 113 % en 5 ans

187
DISTRIBUTEURS



LA MAB VOUS
ACCOMPAGNE

25 916
HECTARES
BIO+CONVERSION

11.2%
DES FERMES AB

7.3%
DE LA SAU

AB

Le Plan Ambition Bio du Ministère de l'Agriculture
affiche un objectif de 15% de la Surface Agricole Utile (SAU)
en agriculture biologique à l'horizon 2022.

A l'échelle de la France, la SAU cultivée en bio
atteint aujourd'hui 8,5% et représente 10 % de l'emploi agricole.

Estimation d'après les chiffres 2021 de l'Agence Bio et les données collectées par la MAB 16

LA MAISON DE L'AGRICULTURE
BIOLOGIQUE DE LA CHARENTE,
SPÉCIALISTE DE LA BIO LOCALE DEPUIS 1992

La Maison de l'Agriculture
Biologique de la Charente
accompagne l'AB depuis 30 ans !

plus
d'infos ?

195 ADHÉRENTS
en 2021

Maison de l'Agriculture Biologique
de la Charente

2, rue des chasseurs- 16400 PUYMOYEN
Tél. 05 45 63 00 59
contact@mab16.com
www.mab16.com / Facebook : MaisonAB16

Ariane VIVIEN
Animatrice projets de territoire
Tél. 06 74 87 64 63
territoirebio@mab16.com



• MAB 16 •
Les Acteurs BIO de Charente



L'AGRICULTURE
BIOLOGIQUE



UN LEVIER CLÉ POUR LE DEVELOPPEMENT
DE VOTRE TERRITOIRE



Accompagner les conversions et installations bio en
Charente

Favoriser les échanges entre agriculteurs-trices sur
les pratiques bio

Former les producteurs aux techniques de l'AB
(techniciens 100% bio)

Informier sur ce qu'est l'AB

Accompagnement de collectivités

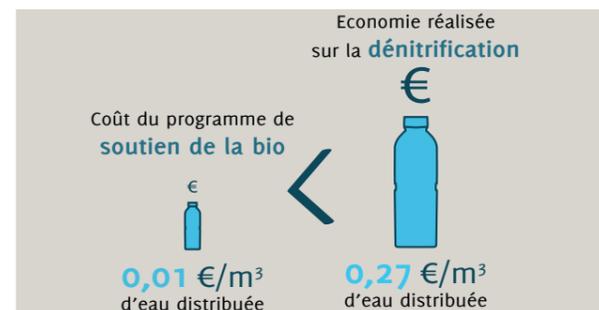
Acquisition de références

POURQUOI DÉVELOPPER L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE SUR SON TERRITOIRE ?

• un levier économique

Un **marché qui progresse de 15% par an** malgré un contexte économique global difficile... les citoyens sont demandeurs de produits bio !

- Une **économie pour la collectivité** :



Source : service des eaux municipal de Munich, 2006

- Un mode de production **créateur d'emploi** : en France, les fermes bio emploient en moyenne **60%** de salariés en plus. Et en Charente ?

Impact de l'AB sur l'emploi en Charente (2016)

25% d'ETP supplémentaire dans les fermes charentaises bio que dans les conventionnelles

4 fois plus d'ETP/ha en bio qu'en conventionnel (0,045ETP/ha bio contre 0,010 en conventionnel)

Développer l'AB en Charente, c'est bon pour l'environnement mais aussi pour l'emploi !

- Une **économie circulaire** : **2,5 fois** plus de circuits courts en bio.

• un levier environnemental

L'AB est facteur incontestable d'**amélioration de la qualité de l'air** et le mode de production le plus respectueux de la **ressource en eau** (INRA, 2003)

D'un point de vue qualitatif :

Ni pesticide ni engrais chimique de synthèse. L'utilisation de matière organique pour fertiliser permet une libération plus linéaire des nitrates.

D'un point de vue quantitatif : utilisation de variétés plus rustiques adaptées à leur environnement.

• un levier social

Préserver la santé des agriculteurs et des consommateurs charentais. Des campagnes dynamiques : créations d'activités diversifiées et locales en milieu rural.

QUELS IMPACTS SI MON TERRITOIRE CHANGE D'ALIMENTATION ?



Le site interactif PARCEL vous donne un aperçu... Rendez-vous vite sur parcel-app.org

ELU-E, J'AI ENVIE DE PARTICIPER AU DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE SUR MA COMMUNE / MON TERRITOIRE... QUELLES PISTES POUR AGIR ?

M'inspirer d'autres initiatives...

Territoires Bio, la plateforme dédiée aux collectivités locales engagées en faveur de la transition agricole et alimentaire

Par où commencer pour engager la transition agricole de son territoire ?

Renseignez-vous sur : www.territoiresbio.fr

Développer la restauration collective bio et locale :

La **loi Egalim** impose d'avoir 20% de produits bio en restauration collective à partir du 1er janvier 2022. Un accompagnement gratuit est possible pour permettre à votre commune d'atteindre les 20% de produits bio dans votre restauration collective, n'hésitez pas à solliciter Bio Nouvelle-Aquitaine au 06 12 47 62 40.

Aider à l'installation agricole et à la conversion à l'agriculture biologique des exploitations

- Identifier les terrains agricoles disponibles pour une installation agricole
- Sensibiliser les agriculteurs au mode de production AB
- Accompagner les conversions et installations bio
- Favoriser l'installation d'ateliers de transformation

Communiquer auprès de mes concitoyens :

Organiser des **visites de fermes et des animations** pour les établissements scolaires

Organiser un évènement « **Bio et local accessible à tous** » : sous forme de ciné-débat, de conférence, d'expo... pour mettre en lien les producteurs et les consommateurs !

Devenir Territoire Bio Engagé !

TERRITOIRE BIO ENGAGÉ, LE LABEL QUI VALORISE VOTRE ENGAGEMENT POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE !

Ce label vise à mettre en valeur les collectivités qui ont réussi à atteindre les préconisations du Grenelle de l'Environnement : au moins 15 % de surface agricole cultivée en bio et/ou au moins 22 % d'approvisionnement de produits bio dans les menus de leurs restaurants collectifs.

N'hésitez pas à profiter de ce label, entièrement gratuit pour la commune, afin de faire reconnaître votre engagement auprès des habitants et partenaires de votre territoire. Plus d'informations sur :

<https://territoirebioengage.fr/region/nouvelle-aquitaine>

L'agriculture biologique : un signe officiel de qualité

Un signe officiel de qualité règlementé par un cahier des charges européen. Contrôle par un organisme certificateur agréé par l'Etat.

Principe de base :

Pratiques soucieuses du respect des équilibres naturels



DES RÉPONSES AUX INQUIÉTUDES SUR LE LABEL

« Bio, est-ce vraiment bio ? »

Le label certifie que l'agriculteur-trice respecte les pratiques liées au cahier des charges bio mais les exploitations ne vivent pas sous cloche : il peut y avoir des contaminations par l'eau, par l'air... Des produits interdits par le cahier des charges peuvent ainsi être retrouvés dans les produits bio mais en quantités infimes : 86,3% des produits bio sont exempts de trace de pesticide et les résidus de pesticides détectables sont 2,5 fois moins nombreux en agriculture biologique qu'en conventionnelle (EFSA, 2017).

Les produits bio sont-ils vraiment plus chers ?

Le coût de certification, le prix plus élevé des intrants et une baisse des rendements expliquent un prix généralement plus élevé des produits AB. Mais si on prend en compte le coût de la dépollution des eaux, les problèmes de santé liés aux produits phyto, les dégâts environnementaux... : le coût pour la société (via nos impôts) est moins important avec l'agriculture biologique.

Le bio utilise plus d'essence / a un mauvais bilan carbone

Les agriculteurs bio utilisent en général plus d'essence au sein même de l'exploitation pour désherber mécaniquement les cultures. Mais quand on veut étudier un bilan carbone, il convient de travailler sur l'ensemble du système : la fabrication et l'utilisation de produits phytosanitaires et d'engrais de synthèse sont responsables de plus de 20% du bilan carbone total de

l'achat alimentaire... Selon les scientifiques, le bio local est donc à privilégier ! (IDDRI, 2019).

« Mieux vaut local que bio »

Les modes et pratiques de production sont beaucoup plus déterminants en matière de bilan environnemental que le mode de distribution (ADEME, 2017).

« Le bio utilise du cuivre, qui pollue les sols »

Le cuivre est utilisé en quantité assez importante en viticulture bio et ne se dégrade pas dans les sols, donc s'accumule au fil des années...

Les agriculteurs conventionnels utilisent aussi du cuivre mais privilégient d'autres produits plus « efficaces ». Les viticulteurs bio cherchent des alternatives à l'utilisation du cuivre et les doses autorisées ont récemment été revues à la baisse pour l'ensemble des agriculteurs.